



**Message de Juan Somavia
Directeur général du Bureau international du Travail
à l'occasion de la
Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail**

28 avril 2009

Nous célébrons cette année le 90^e anniversaire de l'Organisation internationale du Travail. Il est juste, tandis que nous observons cette Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail, de rappeler notre mission fondatrice.

Il y a quatre-vingt-dix ans, le 28 avril 1919, la Conférence de la Paix convoquée à Versailles a donné un point final à la Constitution de l'OIT. Cette Organisation tripartite, composée de représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs, a été créée sur le principe qu'«une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale». Dans un monde où les conditions de travail impliquent «l'injustice, la misère et les privations», ce qui peut engendrer «un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelles sont mises en danger», l'OIT s'est vu confier la mission de promouvoir la justice sociale dans et à travers le monde du travail.

L'appel en faveur de la protection des travailleurs contre les maladies et les accidents résultant du travail était alors au cœur du programme d'activité de l'OIT, une orientation majeure de l'activité normative et des autres moyens d'action. Cela est toujours vrai aujourd'hui.

La sécurité et la santé au travail, c'est un droit de l'homme qui fait partie intégrante de tout programme de développement centré sur les individus.

Le travail dangereux est une tragédie humaine – il suscite une angoisse quotidienne; il aggrave la pauvreté si des ennuis de santé ou un accident surviennent, réduisant ou annihilant la capacité de travail alors qu'il n'existe pas de mécanismes d'aide; il fauche des vies. Une bonne part de cette tragédie, qui touche chaque année des millions de travailleurs, se déroule à notre insu, car il n'en est jamais fait mention à la une des journaux. Pourtant, tant de choses pourraient être évitées.

Il y a tout à gagner à ce que les lieux de travail soient sûrs et sains. Les travailleurs et leurs familles, les gouvernements, les entreprises, les sociétés et les économies ont tous intérêt à réduire les accidents, les lésions et les maladies liés au travail.

Un travail sans risque est à la base de la durabilité des entreprises, lesquelles tirent profit d'une meilleure productivité, d'une qualité accrue et d'une plus grande motivation de leur main-d'œuvre. Et une main-d'œuvre en bonne santé et des entreprises sûres et productives sont le fer de lance d'une stratégie de développement durable réussie.

L'OIT célèbre son 90e anniversaire et cette journée mondiale à un moment où le monde est plongé dans une crise globale – crise financière, crise économique et crise de l'emploi. Nous devons veiller tout particulièrement à ce que les stratégies d'ajustement et de reprise économique n'empruntent pas une voie peu sûre en bradant la vie humaine et la sécurité sur le lieu de travail. Ces mots de notre Constitution, qui fut aussi rédigée à un moment de turbulences, résonnent toujours aujourd'hui: «Le travail n'est pas une marchandise». C'est pourquoi l'OIT insiste sur l'objectif du travail décent, qui couvre le travail lui-même, la protection sociale, y compris la sécurité et la santé au travail, les droits au travail et le dialogue social.

Avec cela présent à l'esprit, il nous faut – nous les gouvernements, les employeurs, les travailleurs et leurs organisations, les autorités locales, le système multilatéral et les organismes de financement et autres – assumer nos responsabilités et jouer notre rôle pour faire de la sécurité et de la santé au travail un message et un engagement mondiaux soutenus par une action au niveau national.

En prenant comme point de départ le respect de la dignité de la vie humaine au travail, nous pouvons nous appuyer sur les instruments normatifs, les outils, les connaissances et l'expérience pour promouvoir une culture de la prévention. Nous devons aller au-delà des lieux de travail pour sensibiliser davantage à la sécurité et la santé des travailleurs, qui est une question économique et sociale, et pour assurer une large mobilisation autour de l'objectif du travail sans risque. Et nous ne pouvons pas oublier que la santé et la sécurité des travailleurs de l'économie informelle – qui dans bon nombre de pays constituent la majorité des travailleurs – comptent aussi. Il nous incombe également de trouver des moyens efficaces de les aider à travailler en sécurité.

En cette journée mondiale nous pouvons adopter une position commune en faveur de la dignité de la vie humaine au travail. Le travail doit assurer la vie, et non prendre des vies. Le travail décent, c'est aussi un travail sans risque.

* * *